



A retenir

PYRALE DU DAPHNE

VIGILANCE en zones sensibles : Des piégeages importants sont notés localement. La dégradation et l'évolution des dégâts peuvent être très rapides sur grappes. Surveiller régulièrement vos parcelles.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Des adultes de cicadelles sont toujours observés. Les symptômes sont visibles au vignoble.

EUDEMIS

Le vol de la 3^{ème} génération se poursuit en secteur tardif. Dépôt de pontes toujours en cours et larves visibles.

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Le stade majoritairement observé est « **fin véraison (BBCH89)** ». Les vendanges ont commencé dans tous les départements.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (*Lobesia botrana*)

× Aude

La 3^{ème} génération continue. Le vol se poursuit en secteur tardif, notamment dans le Limouxin. On note la présence généralisée de pontes sur l'Ouest du département et à l'Est en zones tardives. Des perforations de G3 sont désormais visibles, avec des larves entre les stades L1 à L5.

Les dégâts peuvent être localement très importants avec plus de 80% en fréquence et 30 à 40% en intensité. Les perforations sont la porte d'entrée de problématiques cryptogamiques ou bactériennes.

× Gard

Sur les secteurs sensibles, quelques papillons sont encore piégés. Mais, localement, les piégeages peuvent encore être importants.

Des perforations de G3 et des larves (L2 à L5) sont également observées.

× Hérault

Le vol de la 3^{ème} génération s'achève. Quelques papillons sont encore piégés dans les zones tardives. De nouvelles pontes sont observées dans les parcelles tardives.

Des larves (L2 à L5) et des perforations de G3 sont observées, avec parfois des dégâts importants.

Evaluation du risque : surveiller vos pièges, le dépôt des pontes, leur stade d'évolution ainsi que les larves. Surveiller également les parcelles en confusion sexuelle.

Seuil indicatif de risque : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la Biodiversité

• Pyrale du Daphné (*Cryptoblabes gnidiella*)



Pyrale du Daphné : larve, chrysalide et dégâts sur grappe

× Aude

L'évolution du parasite s'est faite rapidement et les symptômes sont maintenant très bien identifiables.

Des captures de papillons sont parfois importantes dans les pièges. Localement, sur certaines parcelles de l'Est du département et particulièrement du Littoral, des larves sont bien visibles à tous les stades de développement.

Sur ces parcelles, les dégâts sont généralement très importants, jusqu'à 95% des grappes atteintes, avec des pertes de récoltes associées.

Les perforations sont la porte d'entrée de problématiques cryptogamiques ou bactériennes.

× Gard

Des papillons continuent d'être piégés avec des intensités parfois importantes dans les secteurs sensibles, notamment des Costières. Des larves sont également observées.

Localement d'importants dégâts sont observés.

× Hérault

Des papillons sont observés dans la Basse Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord-Montpelliérais. Des larves sont visibles au vignoble.

Des dégâts (jusqu'à 100% des grappes atteintes) sont observés dans quelques parcelles.

Evaluation du risque : L'évolution des dégâts peut être très rapide. A ce stade, seule la date de récolte devient un levier de gestion pertinent. Pour les cépages plus tardifs en zone sensible, surveiller le vol et les larves.

FLAVESCENCE DOREE ET CICADELLE

VECTRICE (*Scaphoideus titanus*)

• Eléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port très « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.



Symptômes sur cépage blanc (à gauche) et sur cépage rouge (à droite)

- **Situation aux vignobles**

- × **Vignoble régional**

Des adultes (forme ailée) de cicadelle vectrice de la flavescence dorée sont toujours observés dans certaines parcelles, en nombre parfois important.

Les symptômes de la maladie sont bien visibles au vignoble, parfois facilement.

Evaluation du risque : il est primordial de repérer et de marquer, dès à présent, les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.

Pour toute information, consulter le site de la [DRAAF Occitanie](#).

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Vignoble régional**

Le stade fin véraison est le stade majoritaire. La sensibilité des grappes devient nulle à véraison complète.

Evaluation du risque : La période de risque est dépassée. La protection peut être stoppée.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Vignoble régional**

Quelques symptômes, très rarement fructifiés, sur jeunes feuilles mais aussi autour de vieux symptômes, sont observés suite aux conditions climatiques favorables.

Des symptômes de mildiou mosaïque sont toujours bien visibles.

Evaluation du risque : La moindre humidité peut réactiver les vieux symptômes.

La fin de la sensibilité sur baie au rot brun est atteinte quand la baie est vérée.

Surveiller les symptômes et consulter la météo.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

- **Éléments de biologie** (*Source Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée 2020/2021*)

Le champignon pénètre par les micro-blessures.

Les baies non mûres peuvent résister au champignon grâce à la présence d'un inhibiteur de l'enzyme qui dégrade les parois cellulaires.

Le développement de la maladie est plus rapide à partir du début de la véraison. En effet, dans la baie, la concentration en sucres et l'équilibre en sels minéraux sont favorables au développement de la pourriture grise.

• Situation aux vignobles

× Aude

Le champignon est présent suite à des perforations de 2^{ème} ou 3^{ème} génération. Sur cépages à grappes très compactes, le symptôme de « bouchon » est observé suite à l'éclatement de baies par pression voisine.

× Hérault

Des symptômes sur grappes suite à des perforations de 2^{ème} et 3^{ème} génération d'eudémis et/ou des éclatements de baies sont visibles sur quelques parcelles.

Evaluation du risque : Les fortes attaques d'eudémis et d'oïdium sont propices au développement de ce champignon à la faveur de conditions météorologiques favorables sur les cépages à grappe compacte. La surveillance est impérative pour les semaines à venir.

Mesures prophylactiques : Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage, palissage...) aèrent les grappes et permettent de diminuer la durée d'humectation.

Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

ASPERGILLUS CARBONARIUS

× Vignoble régional

Des symptômes sont observés au vignoble, ils sont souvent associés à des perforations d'eudémis ou de Pyrale du Daphné.

× Aude

Des symptômes parfois très importants sont observés sur les secteurs Littoral de l'Est du département. Ces symptômes sont issus de dégradations sanitaires généralement causées par les tordeuses.

× Hérault

Des symptômes sont observés au vignoble dans le Minervois, les Hauts-Coteaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais. Ils sont associés, essentiellement, à des perforations de tordeuses.



Symptôme d'OTA sur grenache noir

Evaluation du risque : surveiller l'apparition des symptômes sur grappes.

POURRITURE ACIDE

× Aude

Quelques symptômes sur grappes sont observés à l'Est du département, sur des parcelles touchées par des tordeuses.

× Gard

Quelques symptômes sur grappes sont observés en Costières notamment.

Evaluation du risque : surveiller l'apparition des symptômes sur grappes.

CICADELLE DES GRILLURES *(Empoasca vitis)*

× Vignoble régional

Les cicadelles vertes sont présentes dans le vignoble régional. Des symptômes parfois importants de grillures sur feuilles sont visibles.

Evaluation du risque : le risque reste faible à ce jour mais la maturité de certaines parcelles peut en être affectée.

COCHENILLES

× Vignoble régional

Des larves de cochenilles lécanines, farineuses, floconneuses sont observées sur les organes verts sur les parcelles habituellement sensibles dans les secteurs à historique. Le miellat est bien visible.

Evaluation du risque : le risque est lié à l'historique de la parcelle.



*Cochenille Lécanine (à en haut)
et Cochenille farineuse (en bas)*

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, Neotera.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.